

Projet Mont-Saint-Michel

Une excursion unique ! La traversée de la baie du Mont Saint Michel par les grèves à marée basse.

Comme préprogramme des RNIT des 1^{er} et 2 juin au Havre, la section Normandie propose une formule alliant histoire, tourisme, découverte et convivialité.

En voici les principales caractéristiques :

- Du lundi 29 mai après-midi au mercredi 31 mai au matin : réservation au Village de tourisme familial du Senequet à Blainville sur Mer (près de Coutainville dans la Manche) pour 30 personnes avec pique-nique les mardi et mercredi midi et fruits de mer en plus pour améliorer la soirée du mardi.
- Mardi matin. Départ en voiture, RV au Bec D'Andaine à 10h (environ 50km) Trajet en autocar et arrivée au Mont-Saint-Michel à marée haute à 11h, visite et pique nique,
- départ à pied avec guide commentateur vers 15h via le Rocher de Tombelaine (nous ferons donc la grande traversée ...),
- retour au Bec vers 18h30 ou nous retrouvons nos véhicules et ceux qui seraient allés en voiture au Mont Saint Michel.
- En effet, pour les non marcheurs éventuels le plus simple sera d'aller au Mont avec leur voiture et comme cela ils pourront visiter à leur gré et rejoindre l'hébergement le soir.
- Concernant la balade, elle est assez facile, mais pieds nus dans le sable ou avec sandales de mer, des vêtements ne craignant pas l'eau style bermuda ou short, k-way et petit sac à dos pour le casse croute du midi. Une doc sera envoyée aux inscrits définitifs...

Ce programme est évalué à environ 150 à 160 € par personne. Comme les places en VTF sont très disputées entre groupes touristiques et scolaires à cette époque, les réservations seront closes au 30 janvier et limitées à 30 personnes ± 5. C'est pourquoi une avance de 50€ par personne sera demandée à l'inscription par chèque à l'ordre de la section Normandie, qui se chargera du versement des arrhes.

Pour la visite du mémorial de Caen le mercredi 31 ceux qui seront intéressés pour s'y arrêter devront y être vers 11h (1h30 de route environ) et compter 3 à 4h de visite. François Guillot essaiera d'obtenir auprès du maire de Caen les conditions les plus avantageuses.

En pratique, les inscriptions seront faites en double, par mail à l'intention de François Guillot intention (fguillot@laposte.net) et le chèque avec cc de l'inscription en parallèle par courrier à son domicile : 7 impasse Hippocampe 14280 St Contest.

Clôture des inscriptions le 30 janvier, c'est important pour caler les réservations).

On prendra en priorité les premiers inscrits dans la limite des 30 et on mettra en liste d'attente ceux qui ne voudraient pas marcher et on les intégrera par priorité le 1er février toujours par ordre d'inscription sur ce qui resterait des 30.

Si au final il y a débordement on aura peut-être une marge de manœuvre... de quelques places.